



Europe Region

World Association
of Girl Guides
and Girl Scouts

Association mondiale
des Guides et des
Eclaireuses

Asociación
Mundial de las
Guías Scouts

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Assemblée Générale Extraordinaire de la
Conférence européenne du Guidisme
12 juillet 2011,
Édimbourg, Écosse

Introduction

Ce document fait l'objet d'un compte-rendu comprenant le relevé de toutes les décisions qui ont été prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence européenne du Guidisme de 2011 à Édimbourg et fait office de rapport procédural de la conférence. Des copies des conclusions des sessions de programme sont disponibles sur le site Internet de la Région Europe AMGE <http://www.europe.wagggsworld.org> L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence européenne du Guidisme 2011 a été accueillie par Girl Guiding UK et a eu lieu dans les locaux de l'Université de Heriot-Watt à Édimbourg, au Royaume-Uni.

29 Organisations membres titulaires et 2 Organisations membres associées étaient présentes à la conférence. Durant toutes les séances de scrutin, à la suite de l'appel, le nombre total de suffrages exprimables a été établi comme suit :

Vote des Membres associés et titulaires : 31
Majorité simple: 16
Majorité des deux tiers : 21

Vote des Membres titulaires : 29
Majorité simple : 15
Majorité des deux tiers : 19

Approbation des Règles de procédure

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence européenne du Guidisme a été appelée à approuver les Règles de procédure pour la Conférence telles que proposées par le Comité Europe AMGE et appuyées par la conférence. Il convient de rappeler que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence européenne du Guidisme suit les Règles de procédure de la Conférence mondiale.

Approuvées par acclamation

Approbation du groupe de la procédure et des scrutatrices

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence européenne du Guidisme a été appelée à approuver le groupe de la procédure :

- Anne Guyaz (Suisse)
- Sabine Zorn (Allemagne)
- Alexa Laurence (R-U)

Et d'approuver la scrutatrice de la conférence :

- Monia Marcacci (Italie)

Approuvées par acclamation

Approbation des présidents de la conférence

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Conférence européenne du Guidisme a été appelée à approuver les présidentes de la conférence, étant Corinna Hauri, telle que proposée par le Comité Europe AMGE et appuyée par la conférence.

Approuvées par acclamation

Lors de la présentation des motions et des amendements pour débat et pour vote, la présidente du groupe de la procédure, Anne Guyaz, a informé la Conférence européenne du Guidisme qu'une motion ne pouvait pas être acceptée et ne serait pas présentée étant donné que les motions portant sur l'affiliation ne peuvent pas être proposées après que la conférence ait débuté. L'association qui a présenté cette motion en a été informée. Cette décision a été prise conformément aux Règles de procédure.

Avant d'entamer les procédures de vote, le Danemark a souhaité soulever une motion d'ordre, faisant remarquer que la délivrance tardive des documents de l'AGE aurait pu poser des problèmes aux OM si l'AGE ne s'était pas déroulée au même moment que la Conférence mondiale de l'AMGE. Afin de s'assurer que les OM puissent identifier les délégués adéquates pour débattre des sujets présentés par le Comité Europe aux Conférences régionales, le Danemark invite la Région Europe à envoyer, à l'avenir, les documents conformément aux procédures.

Motions et Amendements Compte rendu des votes

Référence : AGEE 11 01	Titre : Rapport financier 2008- 2010
---	---

Proposée par : *Le Comité Europe AMGE*

Appuyée par : *IRLANDE*

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenant compte que le triennat 2008-10 s'est clôturé avec un excédent de 115 563€ et une augmentation des réserves à 293 562€

- ♣ Approuve le Rapport financier pour 2008-2010 détaillé dans le Document AGEE3.

Vote : *Membres titulaires, majorité des deux tiers*

- **Pour** **29**
- **Contre** **0**
- **Abstentions** **0**

MOTION ADOPTEE

Référence : AGEE 11 02	Titre : Modifications dans le calcul de la Contribution volontaire
---	---

Proposée par : *Le Comité Europe AMGE*

Appuyée par : *DENEMARK*

Compte tenu de la plus grande simplicité des calculs et de la cohérence dans la manière de calculer les cotisations, et du fait que la nouvelle formule conduit à des montants de CV très bas, qu'il ne sera pas rentable de les collecter, l'Assemblée Générale Extraordinaire

- ♣ Approuve l'utilisation des mêmes catégories de revenu qui sont utilisées pour le calcul des cotisations de l'AMGE pour la Contribution volontaire européenne.
- ♣ Approuve l'utilisation des mêmes pourcentages des redevances standards qui sont utilisés pour le calcul des Cotisations mondiales pour la Contribution volontaire européenne.
- ♣ Approuve l'utilisation du taux d'inflation de la Belgique, comme indiqué dans l'Indice des prix à la consommation, comme le maximum de toute future proposition d'augmentation liée à l'inflation pour la CV.
- ♣ Approuve l'introduction d'une Contribution volontaire européenne minimale de 100€ annuellement pour les membres titulaires
- ♣ Approuve l'introduction d'une Contribution volontaire européenne minimale de 50€ annuellement pour les membres associés
- ♣ Approuve une contribution maximale de 170 413,29€ en 2012, 175 525,69€ en 2013 et 180 791,46€ en 2014

Vote: *Membres titulaires, majorité des deux tiers*

- | | |
|----------------------|-----------|
| ▪ Pour | 28 |
| ▪ Contre | 0 |
| ▪ Abstentions | 1 |

MOTION ADOPTEE

Référence : AGEE 1103	Titre : Redevance de la Contribution volontaire par personne 2012-14
--	---

Proposée par : *Le Comité Europe AMGE*

Appuyée par : LE LIECHENSTEIN

Tenant compte du fait que le taux moyen de l'inflation en Belgique pour le premier semestre 2011 était de 3.38% et restera probablement au même niveau, l'Assemblée Générale Extraordinaire

- ♣ Approuve l'augmentation de la redevance standard par personne de la Contribution volontaire de 3% par an, à partir de 0.3573 à partir du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à 0.3904 à partir du 1^{er} janvier 2014

Vote: *Membres titulaires, majorité des deux tiers*

▪ Pour	24
▪ Contre	0
▪ Abstentions	5

MOTION ADOPTEE

Référence : AGEE 11 06	Titre : Réserves
---	-----------------------------------

Proposée par : *La SUEDE*

Appuyée par : *Le DENEMARK*

L'Assemblée générale extraordinaire

- reconnaissant l'importance d'avoir accès à des réserves financières
 - reconnaissant qu'une stratégie de développement des fonds n'est pas encore en place
 - prenant en considération le plan opérationnel et le budget pour les années 2012-2014
 - prenant en considération le niveau des activités présentées dans le plan opérationnel
 - et étant consciente que les OM sont prête à endosser davantage de responsabilités pour mettre en œuvre le plan opérationnel
- ♣ adopte une dépense plus prudente des réserves
 - ♣ donne son approbation à la dépense jusqu'à 30% des réserves disponibles à la fin 2011 durant le triennat 2012-2014.

Vote: *Membres titulaires, majorité des deux tiers*

▪ Pour	5
▪ Contre	17
▪ Abstentions	7

MOTION REJETEE

Référence : AGEE 11 04	Titre : Amendement au cycle budgétaire approuvé
---	--

Proposée par : *Le Comité Europe AMGE*

Appuyée par : *LE LUXEMBOURG*

Tenant compte du fait que le Monde et l'Europe ont des cycles budgétaires différents, l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- ♣ Accepte que les futures Conférences européennes approuvent uniquement un budget 'dans son principe', avec un budget détaillé proposé à une Assemblée Générale Extraordinaire à l'Assemblée européenne de la Conférence mondiale, l'année suivante
- ♣ Accepte que le rapport financier triennal final soit présenté pour approbation à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'Assemblée européenne de la Conférence mondiale.

Vote : *Membres titulaires, majorité simple*

▪ Pour	26
▪ Contre	1
▪ Abstentions	2

MOTION ADOPTEE

Référence : AGEE 11 08	Titre : Approbation du budget
---	--

Proposée par : *Les PAYS-BAS*

Appuyée par : *L'ISLANDE*

Prenant en considération le vote concernant le niveau de la Contribution volontaire et les positions projetées pour les réserves, l'Assemblée générale extraordinaire approuve le budget "dans son principe" pour le triennat 2012-2014

Vote : *Membres titulaires, majorité des deux tiers*

▪ Pour	28
▪ Contre	0
▪ Abstentions	1

MOTION ADOPTEE

Référence : AGEE 11 05 01	Titre : Maintien du groupe de travail sur les Finances jusqu'à la 14ème Conférence européenne du Guidisme.
--	---

Amendement proposé par : *La FINLANDE*

Appuyée par : *La NORVEGE*

Demande que la motion AGEE 11 05 (Maintien du groupe de travail sur les Finances jusqu'à la 14ème Conférence européenne du Guidisme) soit amendée en ajoutant les points suivants :

- ♣ que le groupe de travail sur les Finances doit porter une attention particulière à la structure des coûts en lien avec les revenus ainsi qu'à la transparence et la bonne gouvernance dans le domaine des finances.
- ♣ reconnaissant que le domaine important et exigeant de la recherche de fonds nécessite une stratégie bien planifiée et un intérêt particulier, décide que soit formé un nouveau groupe de travail qui se concentre uniquement sur le domaine de la recherche de fonds.

Vote : *Membres titulaires et associés, majorité des deux tiers*

- **Pour** **10**
- **Contre** **15**
- **Abstentions** **6**

AMENDEMENT REJETE

Référence : AGEE 11 05	Titre : Maintien du groupe de travail sur les Finances jusqu'à la 14^{ème} Conférence européenne du Guidisme.
---	--

Proposée par : *Le Comité Europe AMGE*

Appuyée par : *CHYPRE*

Reconnaissant la précieuse contribution apportée par ce groupe jusqu'ici, et l'importance du travail qui reste encore à faire, l'Assemblée Générale Extraordinaire:

- ♣ Approuve que le groupe de travail sur les Finances continue de travailler dans le cadre de leurs compétences, comme défini à la 13^{ème} Conférence européenne du Guidisme en 2010, et ce jusqu'à la 14^{ème} Conférence européenne du Guidisme en 2013.

Vote : *Membres titulaires et associés, majorité des deux tiers*

- **Pour** **31**
- **Contre** **0**
- **Abstentions** **0**

MOTION ADOPTEE